

Sensibiliser les élèves de l'enseignement agricole à la préservation de l'eau

----- RÈGLEMENT -----

Le présent document constitue le règlement de l'appel à projets conjoint 2023, initié par l'État - DREAL et DRAAF Bretagne et l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Son objet est de susciter des projets associatifs pour accompagner les établissements de l'enseignement agricole de la région Bretagne dans la sensibilisation à la ressource en eau.

L'enveloppe consacrée à cet appel à projets est de 80 000 €

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au
vendredi 7 avril 2023**

Les demandes parvenant postérieurement à la date limite de dépôt ne seront instruites que si des crédits restent disponibles.

1. Le contexte

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'initier les apprenants, tout au long de leur parcours d'éducation, à une dimension élargie de la citoyenneté.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ont signé une convention pluriannuelle de partenariat, formalisant la mise en œuvre d'actions communes en matière d'EDD. Tous les deux ans depuis 2018, un appel à projet conjoint permet de faire émerger des projets innovants et de créer des relations de travail plus étroites entre des établissements d'enseignement et les associations de protection de l'environnement.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne soutient des projets visant à garantir une gestion équilibrée de la ressource en eau et à atteindre ou préserver le bon état des milieux aquatiques : lutte contre les pollutions, restauration des cours d'eau, des zones humides et de la biodiversité, économies et partage de l'eau... Ces projets visent à mettre en œuvre les objectifs et priorités définis par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), tout en contribuant à l'adaptation au changement climatique.

L'eau est un bien commun à la fois vital et rare. Or, son partage doit prendre en compte de nombreux intérêts divergents et sa gestion est une entreprise délicate, car il faut tenir compte, dans un contexte changeant, de nombreux facteurs comme la pression démographique et touristique, le changement climatique, les pratiques industrielles et agricoles, l'évolution des cadres réglementaires, etc. Certains territoires ne pourront pas, à court terme, couvrir leur besoin en eau ou maintenir la qualité des eaux de surface. Il est essentiel aujourd'hui que la population s'approprie ces questions, car des solutions pérennes ne pourront être construites sans la participation de tous les usagers.

L'eau recouvre 72 % de la surface de la Terre. Mais, la « planète bleue » est avant tout une planète d'eau salée : l'ensemble des eaux douces représente moins de 3 % du volume global d'eau sur terre et dans ce faible pourcentage, les glaces et neiges permanentes sont encore majoritaires. Au final, ne sont utilisables pour les besoins de toutes les espèces terrestres, y compris les humains, que 0,7 % du volume total d'eau terrestre, comprenant les cours d'eau, les réservoirs naturels ou artificiels, et les nappes souterraines accessibles.

2. Les bénéficiaires

Peuvent bénéficier d'une aide financière les **associations de type Loi 1901** à but non lucratif, agréées ou non, enregistrées au Registre National des Associations (RNA) et dont le siège social est implanté en Bretagne. Le présent appel à projets concerne les associations à compétences environnementales et éducatives, porteuses d'un programme ou d'un projet lié à la promotion de l'environnement et du développement durable, dont l'action proposée se développe sur le territoire régional.

Plusieurs associations peuvent intervenir de concert auprès d'un même établissement de façon complémentaire, selon leurs domaines de compétence. Elles devront dans ce cas présenter chacune une demande de subventions ou désigner l'une d'entre elles comme pilote du projet.

3. Les actions finançables et les priorités 2023

Cet appel à projets vise à soutenir la mise en place d'une démarche de pédagogie active auprès d'apprenants de l'enseignement agricole breton sur le thème de la ressource en eau ou de ses usages.

3.1 : L'objectif :

L'objectif du présent projet est d'accompagner les apprenants des filières de l'enseignement agricole et leurs enseignants (secteur de la production agricole, de l'agroalimentaire, de l'aménagement et des services) dans une démarche de sensibilisation aux enjeux de la préservation de l'eau - quantitative et/ou qualitative - et d'accompagnement aux changements de pratiques, pour une gestion plus responsable de la ressource en eau.

Cet accompagnement doit conduire à la fois :

- à accroître la prise de conscience de la rareté des ressources en eau et de la nécessité de préserver les milieux aquatiques, la qualité des sols et le bocage, dans un contexte climatique incertain ;
- Accompagner les apprenants et leurs enseignants dans une démarche de réflexion sur la raréfaction de la ressource, sur les usages et sur les leviers d'adaptation au changement climatique selon les filières. Pour les filières agricoles, une réflexion sera engagée sur les pratiques et sur les cultures ;
- Mener une ou plusieurs actions concrètes avec les apprenants et leurs enseignants, en les mettant au cœur de la démarche, destinées à lutter contre les pollutions domestiques ou économiques (production agricole, agroalimentaire...), à protéger la ressource en eau, à favoriser l'amélioration de la quantité et/ou de la qualité de l'eau en Bretagne, notamment par la mise en place et l'accompagnement de changements de pratique. L'»'
Selon les filières concernées de l'enseignement agricole, il pourra s'agir, par exemple de :
 - Rencontrer, interviewer des acteurs spécialisés (membres de SAGE, commissions locales de l'eau, animateurs de bassin versant, chercheurs, bureaux d'études...) ;
 - Participer à des travaux de restauration de milieux aquatiques ou naturels et de préservation de la biodiversité (re-méandrage de cours d'eau, amélioration de zones humides, traitement de l'érosion, plantation/entretien de haies bocagères... ;
 - Participer à des études, programmes de recherches, démarches de sciences participatives ;

- Réaliser des diagnostics liés à l'eau dans le cadre des exploitations agricoles des établissements ou du territoire, réduction d'intrants, utilisation de matériels de désherbage mécaniques, travail du sol, certification environnementale... ;
- Produire des outils de sensibilisation (film, livret pédagogique, plaquette d'information...) à destination de professionnels (agriculteurs, industriels, artisans, pêcheurs, élus...), ou du grand public ;
- Organiser un évènement autour de l'eau ou une action de sensibilisation des usagers sur le gaspillage, les pollutions plastiques, les produits chimiques, les liens avec la santé, l'alimentation, la biodiversité, l'urbanisme...
- Mettre en place, pour les établissements proches des zones concernées, une sensibilisation sur la thématique de la prolifération des algues vertes et sur les moyens de lutte existants, à savoir notamment la réduction des fuites en nitrates.

3.2 : Calendrier :

Ce projet sera conduit selon plusieurs phases :

a- Phase de préfiguration : de janvier à mars, en amont du dépôt du dossier de candidature

- Identification du ou des établissements partenaires et prise de contact avec le.s enseignant.e.s et/ou formateurs
- Préparation des grandes lignes du programme d'action avec les enseignants, en lien avec les écoresponsables de l'établissement et avec le plan local enseigner à produire autrement (PLEPA) le cas échéant ;
- **Rédaction et dépôt du dossier de candidature (Cerfa + fiche de présentation du projet).**
- **Date limite de dépôt des dossiers : 7 avril 2023**

Une commission de sélection des projets réunissant les trois organisateurs (DRAAF, DREAL et agence de l'eau Loire-Bretagne) aura lieu courant avril.

Les projets retenus feront l'objet d'une information au mois de mai 2023.

b- Phase de préparation du projet : mai-juillet 2023

- Identification des classes ou groupes concernés par l'accompagnement du référent de l'association, en lien avec les référentiels de formation ;
- Finalisation du programme éducatif en lien avec les enseignants et formateurs, les écoresponsables de l'établissement et avec le plan local enseigner à produire autrement (PLEPA) le cas échéant ;
- Programmation des interventions tout au long de l'année scolaire 2023/2024 : le programme d'action devra prévoir au minimum 3 séances réparties sur l'année scolaire, préparées et accompagnées par l'association ou un intervenant extérieur (atelier, débat, sorties terrains ...) ;
- Identification des apports pédagogiques possibles et préparation matérielle du projet : le programme devra prévoir des temps d'information/sensibilisation, et des temps pendant lesquelles les apprenants prépareront leur(s) action(s) ;
- Identification des éventuels acteurs/partenaires à associer au projet et des personnes de l'établissement impliqués ;
- Information de la collectivité locale et du porteur du contrat territorial (cf annexe 2) et proposition aux élus et aux services de s'impliquer dans le projet.

c- Phase de mise en œuvre au sein de l'établissement : de septembre 2023 à mai 2024

L'association accompagnera les apprenants et enseignants sur 3 séances minimum, à répartir sur l'année scolaire. L'objectif est d'accompagner les apprenants tout au long d'un cheminement progressif, partant du constat (sensibilisation aux grands enjeux de la ressource en eau) à une prise de décision : quelle action souhaitons-nous mener ? Les apprenants sont au cœur du projet.

d- Phase de restitution et évaluation : de juillet à octobre 2024

- Transmission des livrables aux coorganisateur de l'AAP (cf. 2.3 : rapport méthodologique et vidéo)
- Transmission du Cerfa bilan financier au plus tard le 30 juin 2025 (**cerfa n°15059*2** : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3180>).
- Communication sur le bilan de l'expérimentation.

3.3 : Livrables attendus :

a - Une **vidéo amateur**, format court (3 à 5 minutes maximum) présentant les retours des apprenants sur cette expérimentation, sur leurs apprentissages et sur les travaux qu'ils auront réalisés. Ce support, qui peut être produit par les apprenants, vise en priorité à récolter le point de vue des apprenants sur leurs découvertes, leurs ressentis quant à la démarche mise en œuvre (méthodologie déployée, outils pédagogiques utilisés...), le bilan de l'expérimentation et les éventuelles propositions d'amélioration.

Les capsules vidéos, peuvent être réalisées au moyen de téléphones portables, tablettes ou tout autre matériel, pour recueillir le témoignage des apprenants tout au long de l'année scolaire, ce qui permet de mesurer le cheminement de leur pensée. Les enseignants et animateurs devront s'assurer au préalable des autorisations relatives au droit à l'image.

b - L'association produira également un **rapport méthodologique synthétique et illustré permettant de faire une synthèse de la démarche**, (format pdf, 10 pages max), présentant

- x la méthode pédagogique
- x les parties prenantes du projet, les acteurs éventuellement rencontrés (élu, propriétaire du terrain, animateur de bassin versant, autres associations...);
- x les principales étapes de la mise en œuvre du projet, en précisant les méthodes utilisées à chaque étape, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, l
- x des extraits littéraux de paroles des acteurs du projet, et en particulier des apprenants ;
- x l'éventuelle communication qui a pu être conduite autour du projet ;
- x les points forts : l'intérêt pédagogique de la démarche du point de vue des différents acteurs et les liens avec les enseignements ;
- x les points faibles : une rubrique « Si c'était à refaire... » exposant les points d'amélioration de cette expérience ;
- x Les suites envisagées et les conditions pour une démultiplication de l'action (par l'association et par le.s enseignant.e.s et/ou formateurs)

Ces 2 supports (capsule vidéo et rapport méthodologique) seront transmis sous forme numérique par Internet à la fin de l'expérimentation. Ils pourront être publiés sur les sites internet de la DREAL, de la DRAAF et/ou de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, afin de partager cette expérience. Les auteurs de la vidéo et du rapport méthodologique s'assureront que les prises de vues, les illustrations, images utilisées, citations, respectent les droits d'auteur (droit de l'image et à l'image par exemple) ainsi que le règlement sur la protection des données personnelles.

3.4 : Soutien et accompagnement :

Les référents de la DREAL Bretagne, de la DRAAF Bretagne et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont à la disposition des associations retenues, tant en phase de préparation du projet avec le ou les enseignant.e.s et/ou formateurs qu'en phase de mise en œuvre.

Un comité de suivi des projets sera mis en place : à minima, trois réunions seront réalisées entre les porteurs de projet et les financeurs :

- la première sera l'occasion de présenter le projet préparé avant le démarrage effectif de celui-ci,
- la seconde permettra aux associations accompagnantes d'échanger sur les avancées du projet et les éventuelles difficultés rencontrées,
- la dernière abordera les résultats obtenus pour chacun des projets.

D'autres réunions d'échanges entre les porteurs de projets, le.s enseignant.e.s et/ou formateurs, et les organisateurs pourront également être programmées si besoin, dans le courant de l'année scolaire.

3.5 : Sont exclus de l'appel à projets :

- les demandes d'aides au fonctionnement courant des associations
- les actions de conseil personnalisé, les actions de formation à titre principal (concernant un public très restreint et de technicité élevée), le financement de points d'accueil ou d'information,
- les publications ou rencontres techniques destinées à un public trop restreint ou spécialisé ...
- les projets d'investissements (achats immobiliers, achat de gros matériaux, etc., enrichissant l'actif de l'association),
- les actions déjà financées par ailleurs par l'un des co-financeurs
- les projets incomplets ou transmis hors délai.

4 - La sélection des projets

Dans le cadre de cet appel à projets, la DREAL Bretagne, la DRAAF Bretagne et l'agence de l'eau Loire-Bretagne seront particulièrement attentives :

- à la qualité de la méthode de pédagogie active proposée
- à la qualité et à la diversité du partenariat envisagé (établissement, collectivité, professionnels, associations, autres acteurs du territoire)
- à l'ambition de la proposition quant :
 - à la transmission de méthode et outil permettant un essaimage de l'action
 - aux actions à impact collectif, qui contribuent à une évolution des comportements;
 - au rayonnement envisagé de cette action dans et hors de l'établissement
- aux compétences, expériences en éducation à l'environnement et au développement durable, et/ou en pédagogie de projet

5 - Les modalités de dépôt des candidatures

Chaque association ne doit déposer qu'un seul dossier : Cerfa + fiche de présentation du projet (annexe 3).

Les demandes doivent être renseignées sur le formulaire unique CERFA n° 12156*05, disponible sur le site : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>. (Attention le formulaire est régulièrement actualisé. Il est conseillé de télécharger la version en ligne).

Vous pouvez vous appuyer sur la notice explicative CERFA n° 51781, qui précise également les pièces à joindre à votre candidature :

- un courrier de demande officiel du représentant légal de l'association ;
- le formulaire CERFA n°12156 dûment complété (l'attestation sur l'honneur annexée en fin du dossier de candidature devra être dûment **remplie, datée et signée** par le représentant légal de l'association) ;
- la fiche de présentation du projet complétée (annexe 2)
- le budget prévisionnel détaillé du projet et son plan de financement devront être complétés, ainsi que le budget prévisionnel 2023 de l'association ;
- le rapport d'activité et le rapport financier approuvé par la dernière assemblée générale ;

- un IBAN de l'association : l'intitulé y figurant doit être le même que celui figurant sur le dossier de candidature ;
- une copie des statuts de l'association en cas de première demande ou de modification des statuts au cours des dernières années ;
- le bilan des actions financées par la DREAL en 2021 et 2022, le cas échéant.

Le dossier complet doit être déposé sous format informatique à l'adresse suivante :

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/services-en-ligne/deposer-sa-demande-daide-en-ligne.html>

en utilisant le formulaire animation dans la rubrique association

6 - Les modalités d'examen des dossiers

L'instruction des dossiers sera réalisée en avril 2023, afin de vérifier notamment la complétude du dossier et l'éligibilité du projet en fonction des orientations prioritaires. Un jury de sélection composé des représentants de la DRAAF, de la DREAL et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne se réunira 2^e quinzaine d'avril, pour étudier l'ensemble des dossiers déposés.

Les décisions de financement seront communiquées en mai 2023.

À titre indicatif, les projets déposés se situent généralement dans une fourchette comprise entre 3 000 et 6 000 € par établissement ou par groupes d'élèves. Selon la nature et l'ampleur du projet présenté, la subvention accordée pourra aller au-delà de cette fourchette.

7 – Les modalités de financement

Le montant de l'aide accordée aux associations sera défini en fonction de l'enveloppe de crédits disponibles, des budgets présentés au dossier CERFA de candidature et de l'importance de l'action.

L'attribution des aides respectera les règles de financement et les procédures de chaque financeur.

Des cofinancements pourront être envisagés pour que la subvention puisse couvrir jusqu'à 100 % du montant prévisionnel de la dépense engagée par le porteur de projet.



Fiche de présentation du projet

Nom de l'association :

Nom du référent de l'association en charge du projet :

Coordonnées du référent de l'association :

mail :

tel :

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

Nom de.s enseignant.e.s référent.e.s :

Adresse mail :

Classe(s) accompagnée(s) et nombre d'apprenants (prévisionnel)

Description du projet :

Autres acteurs susceptibles d'être associés au projet :

Nombre de rencontres envisagées avec l'établissement pour le portage de l'action :

- Phase préparation :

- Phase mise en œuvre :

----- ANNEXE 2 -----

Coordonnées et liens utiles

COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS

- POUR LA **DREAL** : **CAROLINE BUHOT** - **02 23 27 44 81**

CAROLINE.BUHOT@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

- POUR LA **DRAAF** : **ERIC PLAZE** - **02 99 28 22 55**

ERIC.PLAZE@AGRICULTURE.GOUV.FR

- POUR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE : **PATRICK LUNEAU** - **02 96 33 06 20**

PATRICK.LUNEAU@EAU-LOIRE-BRETAGNE.FR

LES LIENS UTILES :

[HTTPS://AGENCE.EAU-LOIRE-BRETAGNE.FR/HOME/ESPACE-EDUCATIF.HTML](https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-educatif.html)

[HTTPS://WWW.MILLENAIRE3.COM/DOSSIERS/L-EAU-1-3-NEUF-FICHES-SUR-LES-ENJEUX-FONDAMENTAUX](https://www.millenaire3.com/dossiers/l-eau-1-3-neuf-fiches-sur-les-enjeux-fondamentaux)

[HTTPS://WWW.CIEAU.COM/CONNAITRE-LEAU/](https://www.cieau.com/connaître-leau/)

LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

6^e rapport du GIEC sur le risque accru de conflits d'usage

Partager l'eau, les enjeux de demain - Alexandre Taithe - Préface de Jean Jouzel - Ed. Technip

<https://agriculture.gouv.fr/eau-agriculture-et-changement-climatique-les-scenarios-du-futur>

<https://www.thebookedition.com/fr/resilience-alimentaire-et-securite-nationale-p-367243.html>

<https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/centre-ressources/plan-dadaptation-au-changement-climatique-pour-bassin-loire-bretagne>

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/des-eaux-en-bon-etat/sadapter-au-changement-climatiqu.html>

----- ANNEXE 3 -----

Liste des contrats territoriaux

Désignation	Porteur du projet	mail responsable	Nom responsable	tel
CT COTIERS DOL DE BRETAGNE N° 2022-2024 (CE-ZH-Pol diff)	SBCDoI	technique@sage-dol.fr	HYACINTHE Fabien HARRAULT	02 57 64 02 58 06 30 01 53 90
CT SCORFF 2023-2025	LORIENT AGGLOMERATION	sharrault@agglo-orient.fr	Stéphanie	02 90 74 72 77
CT ARGUENON N°2 2022-2024 (CE-ZH-Pol diff)	SM ARGUENON- PENTHIEVRE	direction@smap22.fr	TOQUET Marie-Christine	02 96 84 49 10
CT OUST AMONT LIE SULON DAOULAS POULANCRE N°2 2022-2024 (Poll Diff - CE - ZH)	CC LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	j.lecorff@loudeac-communaute.bzh	LE CORFF Jordane	02 96 66 14 74
CT GRAND BASSIN DE L'OUST N°2 2022-2024 (Poll diff, CE, ZH)	SM DU GRAND BASSIN DE L OUST SMGBO	laurent.greneux@grandbassin-deloust.fr	GRENEUX Laurent	02 97 73 36 49
CT UNITE GESTION VILAINE AVAL 2023-2025 (CE-ZH-Pol diff)	EPTB Eaux et Vilaine	anne.montrelay@eaux-et-vilaine.bzh	MONTRERAY Anne	02 99 90 88 44
CT OUEST CORNOUAILLE 2023- 2025 (CE, poll diff, littoral)	SYNDICAT MIXTE SAGE OUEST CORNOUAILLE	thomas.picheral@ouesco.fr	PICHERAL Thomas	02 98 58 01 02 06 98 38 11 79
CT RANCE FREMUR 2023-2025 volet CE, ZH, poll diff	CA DINAN AGGLOMERATION	x.laurent@dinan-agglomeration.fr	LAURENT Xavier	02 96 87 14 14 06 71 87 52 68
CT COTIERS DU GOLFE DU MORBIHAN DE QUIBERON A PENERF 2022-2024 (multithématique)	AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE	F.DELUCA@gmvagglo.bzh	DE LUCA Floriane	02 97 68 14 24
CT COTIERS DU GOLFE DU MORBIHAN DE QUIBERON A PENERF 2022-2024	AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE CA MORLAIX	sonia.gachelin@auray-quiaron.fr karine.bloch@agglo.morlax.fr	GACHELIN Sonia BLOC'H Karine	09 71 74 00 50 02 98 15 15 17
CT TREGOR 2023-2025	COMMUNAUTE LANNION TREGOR	loic.rochard@lannion-tregor.com	ROCHARD Loïc	02 96 05 01 62
CT GRAND TRIEUX JAUDY GUINDY BIZIEN 2023-2025	CA GUINGAMP PAIMPOL ARGOAT	f.mercier@guingamp-paimpol.bzh	MERCIER Florent	02 30 08 00 41
CT GRAND TRIEUX JAUDY GUINDY BIZIEN 2023-2025	LEFF ARMOR COMMUNAUTE	jean-baptiste.thos@leffarmor.fr	THOS Jean- Baptiste	06 89 98 86 82
CT BLAVET MORBIHANNAIS 2023-2025 (CE - Poll diff)	SYNDICAT LA VALLEE DU BLAVET SMAH BASSINS DU BAS	aline.dangin@blavet.bzh	DANGIN Aline BARIC	02 97 51 08 35
CT BAS LEON 2023-2025	LEON	sage.basleon@orange.fr	Mélanie	02 30 97 06 69
CT RIA D'ETEL 2021-2023 (Poll dif, CE, ZH)	SYNDICAT MIXTE DE LA RIA ETEL	laurent.thibault@ria-etel.com	THIBAUT Laurent	02 97 55 57 50
CT UNITE GESTION VILAINE EST 2022-2024 (Semnon+Vilaine amont+Chevré+Seiche)	EAUX ET VILAINE EPTB	sandrine.garnier@eaux-et-vilaine.bzh	GARNIER Sandrine	02 30 06 06 61 06 86 38 07 98
CT RADE DE BREST élaboration 2022-2023	BREST METROPOLE	coralie.pauchet@bassin-elorn.fr	PAUCHET Coralie	02 22 90 00 87 06 49 89 23 43
CT COUESNON 2023-2025	SYND BASSIN VERSANT DU COUESNON	emmanuelle.gauthier@bassin-couesnon.fr	GAUTHIER Emmanuelle	02 30 96 33 06 06 24 37 03 45
CT BAIE DE LA FRESNAYE 2022- 2024 - PLAV3	CA DINAN AGGLOMERATION	e.denieul@dinan-agglomeration.fr	DENIEUL Elvis	02 96 87 14 14
CT BAIE DE SAINT BRIEUC 2022- 2024 - PLAV3	SM DE LA BAIE DE SAINT BRIEUC	info.sage@pays-de-saintbrieuc.org	JUBERT Franck	02 96 58 62 23
CT HORN, GUILLEC, KERALLE ET RUISSEAUX COTIERS 2022- 2024 - PLAV3	SM PROD TRANSP EAU DE L'HORN	sm.horn@orange.fr	MORVAN- ROUXEL Valérie	02 98 69 51 02

CT QUILLIMADEC ALANAN
2022-2024 - PLAV3
CT BAIE DE DOUARNENEZ 2022-
2024 - PLAV3

CT BAIE DE LA FORÊT 2022-2024
- PLAV3
CT LIEUE DE GREVE 2022-2024 -
PLAV3

CT DOURON 2022-2024 - PLAV3
CT UNITE GESTION VILAINE
OUEST 2023-2025
CT UNITE GESTION VILAINE
OUEST 2023-2025

CC LESNEVEN COTE DES
LEGENDES

EPAB
CONCARNEAU
CORNOUAILLE
AGGLOMERATION
LANNION TREGOR
COMMUNAUTE
CA MORLAIX
COMMUNAUTE SERVICE
EAU ET ASSAINISSEMENT

EPTB Eaux et Vilaine
EPTB Eaux et Vilaine

bvagri@clcl.bzh
[sagebaiedouarnenez2@epa
b.fr](mailto:sagebaiedouarnenez2@epa
b.fr)

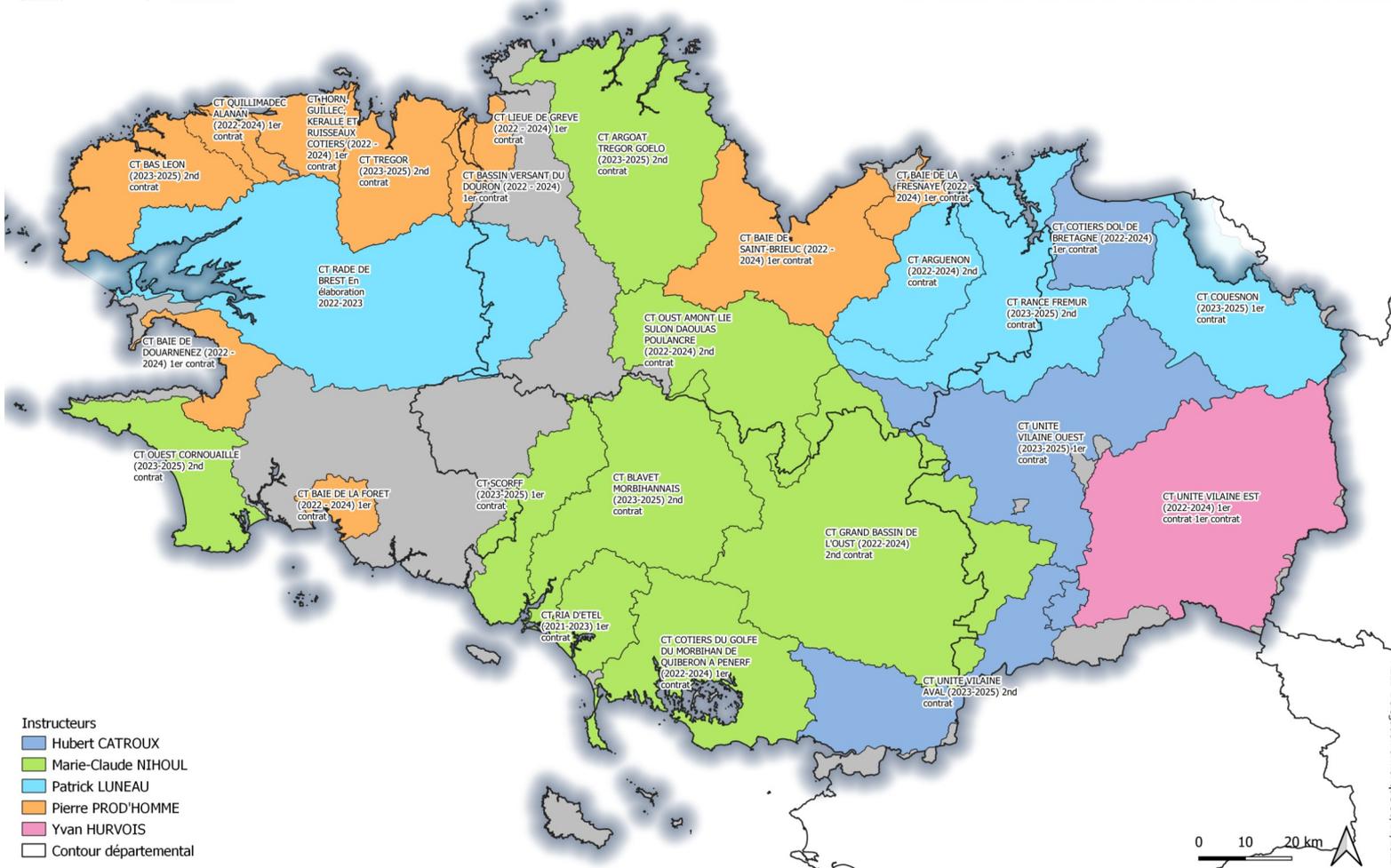
melanie.branellec@cca.bzh
[gwenaelle.briant@lannion-
tregor.com](mailto:gwenaelle.briant@lannion-
tregor.com)

[karine.bloch@agglo.morlai
x.fr](mailto:karine.bloch@agglo.morlai
x.fr)
[alice.chatel@eaux-et-
vilaine.bzh](mailto:alice.chatel@eaux-et-
vilaine.bzh)
[sophie.duchange@eaux-et-
vilaine.bzh](mailto:sophie.duchange@eaux-et-
vilaine.bzh)

VANNIEUWE
NHUYSE
Anais 02 98 21 87 87
BOISHUS
Alida 02 29 40 41 30
BRANELLEC
Mélanie 02 30 97 06 69
BRIANT
Gwénaëlle 02 96 05 60 51
BLOC'H
Karine 02 98 15 15 17
CHATEL Alice 06 22 34 73 07
DUCHANGE
Sophie 06 34 02 53 19



Délégation Armorique
Service Espaces Ruraux
Contrats territoriaux - Etat d'avancement 2023



----- ANNEXE 4 -----

Liste des établissements d'enseignement agricoles bretons

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE SCOLAIRE RELEVANT DU SECTEUR PUBLIC

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
LEGTA	Kernilien	22200 PLOUISY	02.96.40.67.50	Mme le Proviseur	CONTY Nadia	legta.guingamp
LEGTA du Méné	6 rue du Porhoët	22230 MERDRIGNAC	02.96.28.41.12	M. le Proviseur	RENAUX Stéphane	legta.merdrignac
LEGTA	126 rue de Dinan	22350 CAULNES	02.96.83.92.68	M. le Proviseur	FAOURI M'hamed	legta.caulnes
Lycée professionnel	"Jean Moulin" - Rue de Vau Gicquel - BP 57050	22070 SAINT BRIEUC CEDEX 3	02.96.75.12.30	Mme le Proviseur	Section Enseignement Agricole	lpa.st-brieuc
LEGTA	3 Chemin de Kernoac'h	29170 FOUESNANT	02.98.56.00.04	M. le Proviseur	LEROUX Hugo	legta.quimper
LEGTA Chateaulin- Morlaix-Kerliver	Site Morlaix - Suscinio	29600 MORLAIX PLOUJEAN	02.98.72.03.22	M. le Proviseur	MATRAT Christophe	legta.morlaix
	Site Chateaulin - Rocade de Parc Bihan - BP 26	29150 CHATEAULIN	02.98.86.05.43	M. le Proviseur	MATRAT Christophe	legta.chateaulin
LEGTA	"Théodore Monod"-Av. de la Bouvardière - BP 55124	35651 LE RHEU CEDEX	02.99.29.73.45	Mme le Proviseur	LEGUEN Claudine	legta.le-rheu
LPA	La Lande de la Rencontre - BP 12	35140 ST AUBIN DU CORMIER	02.99.45.14.45	Mme le Proviseur	FAOURI Méryem	lpa.st-aubin
LEGTA	"Le Gros Chêne" - Rue de Bretagne - BP 181	56308 PONTIVY CEDEX	02.97.25.93.10	M. le Proviseur	MAZEAUD Jean Nicolas	legta.pontivy
LPA	Le Sullio	56660 ST JEAN BREVELAY	02.97.60.31.93	M. le Proviseur	MAZEAUD Jean Nicolas	lpa.brevelay

ETABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
AGROCAMPUS	65 rue de St Brieuc - CS 84215	35042 RENNES CEDEX	02.23.48.50.00			direction.generale@agrocampus-ouest.fr
I.S.P.A.	Zoopole Les Croix - BP 7	22440 PLOUFRAGAN	02.96.78.61.30			agro.rennes
I.E.S.I.E.L.	65 rue de St Brieuc	35042 RENNES CEDEX	02.23.48.56.72			iesiel@agrocampus-rennes.fr

ETABLISSEMENTS MARITIMES

+@developpement-
durable.gouv.fr

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
Lycée Professionnel Maritime	1 rue Pierre Loti - BP4	22501 PAIMPOL	02.96.55.30.90			lpm-paimpol
Lycée Professionnel Maritime	Avenue Jos Quiniou - BP 32	29730 TREFFIAGAT	02.98.58.96.00			lpm-le-guilvinec
Lycée Maritime et Aquacole	LPM Florence Arthaud - 36 rue de la Croix Désilles	35400 SAINT MALO	02.99.81.97.10			lpm-saint-malo
Lycée Professionnel Maritime	33 Avenue Louis Bougo - BP 33	56410 ETEL	02.97.55.30.66			contact@lycee-maritime-etel.

**ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION
INITIALE
PAR VOIE SCOLAIRE RELEVANT DU CNEAP**

+@cneap.fr

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
LREP	"Le Restmeur" - Runvarec	22200 PABU - GUINGAMP	02.96.43.70.71	Mme la Directrice	LE POTIER Catherine	pabu-guingamp
LEPPA	Services Dominique Savio - 22 rue Chateaubriand - BP 56366	22106 DINAN CEDEX	02.96.39.78.54	M. le Directeur	GERBEL Philippe	dinan
ESPA	La Ville Davy	22120 QUESSOY	02.96.42.52.00	M. le Directeur	PAVY Patrick	quessoy
LEPPA	"Xavier Grall" - 8 rue Lavergne - BP 531	22605 LOUDEAC CEDEX	02.96.28.03.43	Mme la Directrice	PECHEUX M.-Christine	loudeac
LEGTHP	52 rue Saint Ilan - BP 14	22360 LANGUEUX	02.96.52.58.58	Mme la Directrice	MESLET Isabelle	langueux
LEAP	Le Chef du Bois - BP 36	22450 POMMERIT JAUDY	02.96.91.35.63	M. le Directeur	JANVIER Marc	pommerit-jaudy

LHP	Domaine de Kerbernez	29700 PLOMELIN	02.98.94.42.24	M. le Directeur	FICHEROULLE Frédéric	plomelin
AGROTECH Form.	Le Cleusmeur - 5 rue du Chanoine Calvez	29260 LESNEVEN	02.98.21.23.24	M. le Directeur	BOULIC François	lesneven
LAP	Le Nivot	29590 LOPEREC	02.98.81.10.04	M. le Directeur	TROADEC Cédric	loperec
LPEGT	12 allée de Kerustum - BP 1145	29101 QUIMPER CEDEX	02.98.64.04.40	Mme la Directrice	GUERIN Catherine	quimper
LEPA	"Ste Marie" - 1 rue Boileau - BP 23	29610 PLOUIGNEAU	02.98.79.83.00	M. le Directeur	MEUNIER David	plouigneau

LPEGTA	"Les Vergers" - 4 rue des Murets - BP 96	35120 DOL DE BRETAGNE	02.99.48.17.28	M. le Directeur	PINOT Philippe	dol-de-bretagne
LTP	"St Nicolas - La Providence" - 28 rue de Rennes - BP 36034	35360 MONTAUBAN DE BGNE	02.99.06.52.84	M. le Directeur	PERON Eric	montauban-de-bretagne
LEGTAP	Groupe A. de St Exupéry - Site G. Frassati - Rue Fernand Robert - CS 84233	35042 RENNES CEDEX	02.99.59.34.94	M. le Directeur	ESNAULT Jean-Marc	rennes
LP	"Abbé Pierre" - 50 rue Nationale	35190 TINTENIAC	02.99.68.06.50	M. le Directeur	GOUABLIN Raphaël	tinteniac
	Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier - 2 Bd Jean Monnet - Parc de Montaubert	35300 FOUGERES	02.99.17.22.30	Mme la Directrice	BAUDON Agnès	fougeres
ISSAT	6 rue de la Maillardais	35600 REDON	02.99.71.11.00	M. le Directeur	JEHANNO Nicolas	redon@issat.cneap.fr
LPPR	"La Noé St Yves" - Rue Ste Emerance - BP 67025	35470 BAIN DE BRETAGNE	02.99.43.71.78	M. le Directeur	GEORGES Eric	bain-de-bretagne

LTAP	"St Yves" - 2 rue de la Libération - BP 38	56110 GOURIN	02.97.23.37.10	M. le Directeur	BUSSON Thierry	gourin
LEAP	"Les Sts Anges" - Kerlebost - St Thuriau - BP 80033	56306 PONTIVY CEDEX	02.97.28.99.66	Mme la Directrice	BESSON Stéphanie	pontivy
LEAP	La Touche - BP 38	56801 PLOERMEL CEDEX	02.97.73.32.89	M. le Directeur	HEURTEBIS Bruno	ploermel
LEAP	20 place du Dr Queinnec - BP 62	56140 MALESTROIT	02.97.75.12.49	M. le Directeur	HEURTEBIS Bruno	malestroit
LAHP	Kerplouz - Route du Bono - BP 40417	56404 AURAY CEDEX	02.97.24.34.40	M. le Directeur	SCHREIBER Jérôme	auray
LEAP	3 rue de Ker Anna	56700 KERVIGNAC	02.97.02.11.20	M. le Directeur	LE VOUEDEC Eric	kervignac

ETS. METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE SCOLAIRE RELEVANT DES MFREO

+@mfr.asso.fr

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
MFREO	31 rue Anatole Le Braz - BP 561	22605 LOUDEAC	02.96.28.02.27	Mme la Directrice	MOUNIER Gwenaëlle	mfr.loudeac
MFREO	Moulin de Colvé	22190 PLERIN	02.96.33.44.60	Mme la Directrice	GUIGUEN Réjane	mfr.plerin
MFREO	15 rue des Ecoles	29860 PLABENNEC	02.98.40.40.73	M. le Directeur	SIMON Sébastien	mfr.plabennec
MFREO	41 rue Georges Clémenceau	29400 LANDIVISIAU	02.98.68.02.24	M. le Directeur	MOAL Pierre-Yves	mfr.landivisiau
MFREO	4 route de Mengleuz	29290 ST RENAN	02.98.84.21.58	Mme la Directrice	BARTHELMY Patricia	mfr.st-renan
MFREO	Kerozar - Rue de Roch Glaz	29600 MORLAIX	02.98.88.12.43	Mme la Directrice	RODRIGUEZ Katy	mfr.morlaix
MFR - IREO	Route de Plouider	29260 LESNEVEN	02.98.83.33.08	Mme la Directrice	DEWU Isabelle	mfr.lesneven
MFREO	9 rue de la Gare	29430 PLOUNEVEZ LOCHRIS	02.98.61.41.30	M. le Directeur	LASSERENNE Etienne	mfr.plounevez-lochrist
MFREO	Institut de Rumengol - Route du Cranou	29590 LE FAOU	02.98.81.93.07	Mme la Directrice	BRYANT Joanna	mfr.rumengol
MFREO	2 route de Park ar Menez	29100 POUILLAN SUR MER	02.98.74.04.01	en cours de recrutement		mfr.poullan
MFREO	ZA Goas An Drevers - 2 rue Maurice de Trésiguidy	29190 PLEYBEN	02.98.26.61.77	M. le Directeur	GOISNARD Marc	mfr.pleyben
IREO	13 rue St Yves - BP 11	29370 ELLIANT	02.98.94.18.68	Mme la Directrice	LE GENDRE Karine	mfr.elliant
MFREO	La Chatière	35630 ST SYMPHORIEN	02.99.45.46.12	Mme la Directrice	MALLE Virginie	mfr.hede
MFREO	La Rouvraie	35360 MONTAUBAN DE BGN	02.99.06.42.56	Mme la Directrice	PERRAULT-DEFAIN Sam	mfr.montauban-bretagne
MFREO	1 et 3 bis rue des Cotterêts	35300 FOUGERES	02.99.94.84.00	M. le Directeur	GAUTIER Henri-Claude	mfr.fougeres
MFREO	Rue des Prés Vonaud	35480 GUIPRY MESSAC	02.99.34.61.29	M. le Directeur	BLOT Pierre	mfr.messac
MFREO	14 Les Rabinardières	35760 ST GREGOIRE CEDEX	02.99.68.81.11	M. le Directeur	BIGOT Hubert	mfr.st-gregoire
MFREO	12 bis rue du Bignon	35580 BAULON	02.99.85.36.03	Mme la Directrice	PAVIS Agnès	mfr.baulon
MFREO	La Jaroussaye - 41 rue du Bois Rouge	35150 JANZE	02.99.47.04.52	Mme la Directrice	LE STRAT Olga	mfr.janze
MFREO	40 rue de Merdrignac - BP 5	35290 ST MEEN LE GRAND	02.99.09.61.10	M. le Directeur	PINON Pascal	mfr.st-meen
MFREO	4 allée du Clos Sireuil	35250 ST AUBIN D'AUBIGNE	02.99.55.20.81	Mme la Directrice	BRISSON Elodie	mfr.st-aubin-aubigne
MFREO	34 rue des Croix de Roche	35580 GOVEN	02.99.42.01.26	Mme la Directrice	VINCONNEAU Krystal	mfr.goven
CFTA	L'Abbaye - BP 56252	35162 MONTFORT SUR MEU	02.99.09.02.33	Mme la Directrice	TRUBERT-PAING Anne	cfta.montfort
MFREO	1 boulevard Pasteur - BP 12	56230 QUESTEMBERT	02.97.26.10.77	M. le Directeur	GUIMARD Gurvan	mfr.questembert
MFREO	22 route de Josselin	56490 GUILLIERS	02.97.74.40.64	Mme la Directrice	BRAILLE Marianne	mfr.guilliers

ETS. METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE DE L'APPRENTISSAGE RELEVANT DU SECTEUR PUBLIC

+@educagri.fr

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CFAd de Caulnes	126 rue de Dinan	22350 CAULNES	02.96.83.82.53	M. le Directeur	CHEREL Thierry	cfa.caulnes
CFA de Merdrignac	16 rue du Porhoët	22230 MERDRIGNAC	02.96.28.41.61	M. le Directeur	BERNAT Didier	cfa.merdrignac
Antenne CFA de Guingamp	CFPPA de Guingamp - Kernilien - BP 1	22204 GUINGAMP	02.96.40.67.50	M. le Directeur	GERARD Mathieu	cfppa.guingamp
CFA de Hanvec	Kerliver	29460 HANVEC	02.98.20.00.08	Mme la Directrice	MORON Sophie	cfppa.hanvec
Antenne CFA de Morlaix	LEGTA de Morlaix - Suscinio	29600 MORLAIX	02.98.72.03.22	Mme la Directrice	MORON Sophie	legta.morlaix
Antenne CFA de Quimper	LEGTA de Fouesnant - 3 Chemin de Ker	29170 FOUESNANT	02.98.56.00.04	M. le Directeur	LEROUX Hugo	legta.quimper
CFA de St Aubin	La Lande de la Rencontre - BP 12	35140 ST AUBIN DU CORMIE	02.99.45.14.45	Mme la Directrice	WULLUS Valérie	cfa.st-aubin
Antenne CFA de Rhuys	LEGTA du Rheu - Av. de la Bouvardière	35651 LE RHEU CEDEX	02.99.29.73.45	M. le Directeur	LE GUEN Claudine	legta.le-rheu
CFA d'Hennebont	"Le Talhouët" - BP 14	56701 HENNEBONT CEDEX	02.97.36.23.40	Mme la Directrice	BELVALETTE Marie	cfa.hennebont

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE DE L'APPRENTISSAGE RELEVANT DU CNEAP

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CFA-ECB	Ecole St Laurent- 9 rue Franz Heller	35700 RENNES	02.22.06.06.13	M. le Directeur	RENOUVEL Pascal	cfa.ecb@cfa-ecb.fr
UFA du CFA-ECB	Le Chef du Bois - BP 36	22450 POMMERIT JAUDY	02.96.91.59.16	M. le Directeur	JANVIER Marc	apprentissage@pommerit.fr
	Rue Fernand Robert - CS 84233	35042 RENNES CEDEX	02.99.59.34.94	M. le Directeur	ESNAULT Jean-Marc	pole.cfaa@st-exupery.org
	ISSAT - 21 rue de La Guichardaie	35600 REDON	02.99.71.11.00	M. le Directeur	JEHANNON Nicolas	issat.redon@wanadoo.fr
	Kerplouz - Route du Bono - BP "St Yves" - 2 rue de la Libération - BP	56404 AURAY CEDEX 56110 GOURIN	02.97.24.34.45 02.97.23.37.10	M. le Directeur M. le Directeur	SCHREIBER Jérôme BUSSON Thierry	apprentissage@kerplouz.com apprentissage@styves-gourin.fr

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE DE L'APPRENTISSAGE RELEVANT DES M.F.R.E.O.

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CFA Régional des MFREO de Bretagne	Les Rabinardières - Bât. E	35760 ST GREGOIRE	02.23.25.08.08	M. le Directeur	POUTY Jean	cfa.mfr.bretagne@mfr.asso.fr
Antenne du CFA de la FRMFREO de Bretagne	MFREO - 31 rue Anatole Le Braz - BP	22605 LOUDEAC	02.96.28.02.27	Mme la Directrice	MOUNIER Gwenaëlle	mfr.loudeac@mfr.asso.fr
	IREO - Route de Plouider	29260 LESNEVEN	02.98.83.33.08	Mme la Directrice	DEWU Isabelle	mfr.lesneven@mfr.asso.fr
	MFREO - 15 rue des Ecoles	29860 PLABENNEC	02.98.40.40.73	M. le Directeur	SIMON Sébastien	mfr.plabennec@mfr.asso.fr
	MFU - Les Rabinardières	35760 ST GREGOIRE	02.23.25.01.66	M. le Directeur	GUIGUEN Mickaël	mfr.urbaine.st-gregoire@mfr.asso.fr
	MFREO - 22 route de Josselin	56490 GUILLIERS	02.97.74.40.64	Mme la Directrice	BRAILLE Marianne	mfr.guilliers@mfr.asso.fr
MFREO - 1 boulevard Pasteur - BP 12	56230 QUESTEMBERG	02.97.26.10.77	M. le Directeur	GUIMARD Gurvan	mfr.questembert@mfr.asso.fr	

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE DE L'APPRENTISSAGE RELEVANT DE L'UNREP

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CFA Régional de l'UNREP Bretagne	Kerel - Kergehenec	56580 CREDIN	02.97.51.59.79	M. le Directeur	JOSNIN Eric	cfa-unrep@morbihan.chambagri.fr
Antenne CFA de l'UNREP	CPSE La Vallée	22400 QUINTENIC	02.96.50.43.43	M. le Directeur	HASCOET Ronan	formation.quintenic@cotes-darmor.chambagri.fr
	Kergadalen - BP 6	29590 ST SEGAL	02.98.73.05.88	Mme la Directrice	LEGUEN Laurence	st.segal@finistere.chambagri.fr
	La Bonnerie	35340 LA BOUEXIERE	02.99.62.62.62	Mme la Directrice	BESNARD Cécile	formation.agrequip@jille-et-vilaine.chambagri.fr
	Kerel - Kergehenec	56580 CREDIN	02.97.51.59.79	Mme la Directrice	DE SADELEER Sandrine	cfa-unrep@morbihan.chambagri.fr

Ets. METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION INITIALE PAR VOIE DE L'APPRENTISSAGE RELEVANT DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CFA de l'IFRIA	5 rue Pierre Trémintin - Moulin des La	29000 QUIMPER	02.98.64.55.51	Mme la Directrice	QUEMENER Marie-Hélène	ifriabreta@ifria-bretagne.fr
UFA du CFA de l'IFRIA	AVIPOLE Form. - Zoopôle Les Croix	22440 PLOUFRAGAN	02.96.01.62.26	M. le Directeur	LE POTTIER Gilles	avipole@wanadoo.fr
	Rue Fernand Robert - CS 84233	35042 RENNES CEDEX	02.99.59.34.94	M. le Directeur	ESNAULT Jean-Marc	pole.cfaa@st-exupery.org
	EMA - Les Tertres Noirs - BP 70333	35503 VITRE CEDEX	02.99.74.10.56	M. le Directeur	BOUCHER Michel	agrom_ema@mousquetaires.fr
	CFPPA Le Gros Chêne	56300 PONTIVY	02.97.25.20.19	M. le Responsable	BILLOIR Alain	cfa.pontivy@educagri.fr
	Pen Ar Prat	29250 ST POL DE LEON	02.98.29.03.15	M. le Directeur	PRISER Patrice	contact@isffel.fr
UFA du CFA du CEFM	1 rue des Pins - BP 229	29039 CONCARNEAU	02.98.97.04.37	M. le Directeur	POMES Alain	direction.cefm@wanadoo.fr
	LPM Florence Arthaud - 36 rue de la C	35400 ST MALO	02.99.81.97.10	M. le Directeur	PERRON Christian	lpm.saint-malo@developpement-durable.gouv.fr

SIEGE SOCIAL DE LA FONDATION DE MASSE-TREVIDY

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
Fondation Massé-Trévidy	39 rue de la Providence	29000 QUIMPER	02.98.55.70.78	M. le Directeur	GEON	siege@fondation-masse-trevidy.com

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE RELEVANT DU SECTEUR PUBLIC

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CFPPA Caulnes	126 rue de Dinan	22350 CAULNES	02.96.83.82.53	M. le Directeur	CHEREL Thierry	cfppa.caulnes@educagri.fr
CFPPA Guingamp	Allée de Kernilien	22200 PLOUISY	02.96.40.67.54	M. le Directeur	DUDAL Thibaud	cfppa.guingamp@educagri.fr
CFA Merdrignac	6 rue du Porhoët	22230 MERDRIGNAC	02.96.28.41.61	M. le Directeur	BERNAT Didier	cfa.merdrignac@educagri.fr
CFPPA Hanvec	Kerliver	29460 HANVEC	02.98.20.00.08	Mme la Directrice	MORON Sophie	cfppa.hanvec@educagri.fr
CPSA Combourg	Avenue des Palmiers	35270 COMBOURG	02.99.73.05.27	M. le Directeur	BRIVOT Emmanuel	cfppa.combourg@educagri.fr
CFPPA Rennes Le	BP 55124	35650 LE RHEU	02.99.60.87.77	M. le Directeur	BRIVOT Emmanuel	cfppa.le-rheu@educagri.fr
CFPPA Pontivy	6 allée des Pommiers	56308 PONTIVY Cedex	02.97.25.20.19	Mme la Directrice	GANDY Hélène	cfppa.pontivy@educagri.fr

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE RELEVANT DU CNEAP

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
AREP Ille Armor	52 rue de Saint-Ilan	22360 LANGUEUX	02.96.52.58.59			contact.arep22@orange.fr
AREP ISSAT Redon	21 Rue de la Guichardaie	35600 REDON	02.99.71.60.76			issat.redon@wanadoo.fr
CFPA LEAP A. St	Rue Fernand Robert - CS 84233	35042 RENNES	02.99.59.80.66			pole.cfaa@st-exupery.org
AREP 56 Auray	Route du Bono - BP 40417	56404 AURAY Cedex	02.97.24.34.46			site.kerplouz@arep56.fr

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE RELEVANT DES MFREO

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
MFREO	31 rue Anatole Le Braz - BP 561	22605 LOUDEAC	02.96.28.02.27	Mme la Directrice	MOUNIER Gwenaëlle	mfr.loudeac@mfr.asso.fr
MFREO	41 rue Georges Clémenceau	29400 LANDIVISIAU	02.98.68.02.24	M. le Directeur	MOAL Pierre-Yves	mfr.landivisiau@mfr.asso.fr
MFREO	Route de Plouider	29260 LESNEVEN	02.98.83.33.08	Mme la Directrice	DEWU Isabelle	mfr.lesneven@mfr.asso.fr
MFREO	1 et 3 bis, rue des Cotterêts	35300 FOUGERES	02.99.94.84.00	M. le Directeur	GAUTIER Henri-Claude	mfr.fougeres@mfr.asso.fr
MFU	MFU Les Rabinardières	35760 ST GREGOIRE	02.23.25.01.66	M. le Directeur	BIGOT Hubert	mfr.urbaine.st-gregoire@mfr.asso.fr
MFREO	Les Rabinardières	35760 ST GREGOIRE	02.99.68.81.11	M. le Directeur	GUIGUEN Mickaël	mfr.st-gregoire@mfr.asso.fr
CFTA	L'Abbaye - BP 56252	35162 MONTFORT SUR M	02.99.09.02.33	Mme la Directrice	TRUBERT-PAING A.S.	softa.montfort@mfr.asso.fr
MFREO	1 boulevard Pasteur - BP 12	56230 QUESTEMBERG	02.97.26.10.77	M. le Directeur	GUIMARD Gurvan	mfr.questembert@mfr.asso.fr
MFREO	22 route de Josselin	56490 GUILLIERS	02.97.74.40.64	Mme la Directrice	BRAILLE Marianne	mfr.guilliers@mfr.asso.fr

ETABLISSEMENTS METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE RELEVANT DE L'UNREP

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
FC du CPSE Quint	La Vallée	22400 QUINTENIC	02.96.50.43.43			formation.quintenic@cotes-d-armor.chambagri
FC de l'ADPS de S	Kergadalen - BP 6	29590 ST SEGAL	02.98.73.05.88			st.segal@finistere.chambagri.fr
FC de l'AGREQUI	La Bonnerie	35340 LA BOUEXIERE	02.99.62.62.62			formation.agrequip@ille-et-vilaine.chambagri.fr
FC de la Chambre	Kerel-kerguehennec	56580 CREDIN	02.97.51.59.79			formation-kerel@morbihan.chambagri.fr

Ets. METTANT EN OEUVRE DES ACTIONS PROFESSIONNELLES

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
FODE Ouest	FODE Ouest - ZA de Kérandouaré	56850 CAUDAN	02.97.89.65.04	Madame la Directrice		fodeouest.lanester@orange.fr

DIRECTIONS DIOCESAINES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
CNEAP Bretagne	CS 72196	56005 VANNES CEDEX	02.97.46.30.30	M. le Délégué Régional	LORCY Yvonick	yvonick.lorcy@cneap.fr
DIR. DIOC. 22	Centre St-François d'Assise - 7 rue	22002 ST BRIEUC Cedex	02.96.68.32.68	M. le Directeur		
DIR. DIOC. 29	2 rue César Franck - BP 38	29196 QUIMPER CEDEX	02.98.95.16.06	M. le Directeur		
DIR. DIOC. 35	45 rue de Brest - CS 34210	35042 RENNES CEDEX	02.99.54.20.20	M. le Directeur		
DIR. DIOC. 56	BP 196	56005 VANNES CEDEX	02.97.46.60.60	M. le Directeur		
AREP Bretagne	45 rue de Brest - CS 34210	35042 RENNES CEDEX	02.99.57.19.57	M. le Directeur		cb.arep.bretagne@wanadoo.fr

FEDERATIONS DES MAISONS FAMILIALES D'ORIENTATION ET D'EDUCATION +@mfr.asso.fr

ETABL.	ADRESSE	VILLE	TEL.	RESPONSABLE	NOM	INTERNET
FED. REGIONAL	16A Les Rabinardières	35760 ST GREGOIRE	02.23.25.08.08	M. le Directeur	COSNARD Xavier	fr.bretagne
FED. 22	Moulin de Colvé	22190 PLERIN	02.96.61.74.49	M. le Directeur		fd.22
FED. 29	24 route de Cuzon	29000 QUIMPER	02.98.95.94.00	M. le Directeur	JAULIN Alain	fd.29
FED. 35	16 Les Rabinardières	35760 ST GREGOIRE	02.99.23.44.00	M. le Directeur	LHERMELIN Yvon	fd.35
FED. 56	1 boulevard Pasteur - BP 12	56230 QUESTEMBERG	02.97.26.10.77	M. le Directeur		fd.56